# Annexe 2 : Modifications proposées

|  |
| --- |
| **Amendement proposé** |
| 1. Élargir la liste des municipalités concernées pour y inclure 21 nouvelles municipalités. Voir l’annexe 1 pour une liste complète.
 |
| 1. Exiger des municipalités qu’elles indiquent quand une demande a été retirée.
 |
| 1. Faire de l’enregistrement d’un plan de lotissement une « mesure à signaler ». Actuellement, seules les demandes qui sont soumises, décidées ou contestées doivent être signalées. Cela ferait de l’enregistrement une « mesure à signaler ».
 |
| 1. Faire de l’enregistrement d’un plan de copropriété une « mesure à signaler ». Actuellement, seules les demandes qui sont soumises, décidées ou portées en appel doivent être signalées. Cela ferait de l’enregistrement une « mesure à signaler ».
 |
| 1. Pour les demandes de modification du plan officiel, de modification du règlement de zonage, de plan d'implantation et de dérogation mineure : si la demande comprenait un nombre suggéré de futures unités résidentielles qui seraient activées si la demande était approuvée, le nombre de futures unités résidentielles suggérées.
 |
| 1. Exiger des municipalités qu'elles fournissent un tableau récapitulatif pour chaque type de demande de permis de construire avec leurs rapports trimestriels. Le tableau devrait être accessible au public pendant une période de cinq ans. Le tableau comprendra les éléments suivants :
2. Le nombre total de demandes actives, y compris une répartition de la répartition entre chaque instrument de planification.
3. Le nombre total de nouvelles demandes, y compris une répartition de la répartition entre chaque instrument de planification.
4. Le nombre total de demandes tranchées, y compris une répartition de la répartition entre chaque instrument de planification.
5. Le nombre total de demandes faisant l'objet d'un appel, y compris une répartition de la répartition entre chaque instrument de planification.
6. Le nombre total de demandes retirées, y compris une répartition de la répartition entre chaque instrument de planification.
7. Le pourcentage du total des demandes tranchées au-delà des délais légaux applicables, y compris une répartition de la répartition entre chaque instrument de planification.
8. Le nombre total de nouveaux lots résidentiels et d'unités de copropriété résidentiels proposés à partir des demandes de plans de lotissement, des demandes de consentement et des demandes de description
	* 1. Nombre total de nouveaux lots résidentiels proposés à partir des demandes de plans de lotissement et de consentement
		2. Nombre total de nouveaux logements en copropriété proposés à partir des demandes de description
9. Nombre total de nouveaux lots résidentiels et de nouveaux logements en copropriété approuvés à partir des demandes de plans de lotissement, des demandes de consentement et des demandes de description approuvées

i. Nombre total de nouveaux lots résidentiels approuvés à partir des demandes de plans de lotissement et de consentementii. Nombre total de nouveaux logements en copropriété approuvés à partir des demandes de description(i) Nombre total de demandes soumises pour l'agrandissement des limites de la zone d'implantation |
| 1. Fournir une copie des données géospatiales de la municipalité identifiant les terrains désignés et disponibles pour le développement résidentiel, comme l’exige l’article 2.1.4 b) de la Déclaration de planification provinciale de 2024
 |